NA.
REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2012-246 DU 13 AOUT 2012

portant nominations au Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n°2012-004 du 24 janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2007-441 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes ;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes ;

Le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 04 avril 2012.

DECRETE :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes. Il s'agit de :

- Directeur de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes : Monsieur **Salomon CHABI**
- Directeur des Ressources Financières et du Matériel : Monsieur **Salifou MAMAN**
- Directrice des Examens et Concours : Madame **Catherine SARE BIO** épouse **MEGNINOU**

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Jonas GBIAN

Le Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et Insertions des Jeunes,

Alassane SOUMANOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 HCJ 2 – PM/CCAGEPPPDDS 4 MEF 4 MESFTPRIJ 4 MEF 4 - AUTRES MINISTERES 23 - SGG 4 - DGB-DCF-DGTCP-DGDDI 4 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3 - BCP-CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-FADESP 3 - UNIPAR-FDSP 2 –CCIB 1 – INTERESSES 03 JO 1.